

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0035676.2024.002			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom entreprise individuelle PARENT Thomas-La Pépinière Du Fruitier Adresse Route de Ghissignies 59530 Le Quesnoy Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
	I.7 Date, lieu Date 26 mars 2024 08:59:38 +01 (Europe/Brussels) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)		Nom et signature ECOCERT FRANCE	I.8 Validité Certificat valable du 06/03/2024 au 31/03/2026		

DÉLIVRÉ

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Fruit et fruit préparé: Autres agrumes (Plant pleine terre : Mandarinier satsuma , Yuzu , Poncirus , Citrumelo)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Autres baies et petits fruits (Plant Pleine Terre : Cornouiller mâle , Groseillier , Cassissier , Caseillier , Framboisier)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Autres fruits tropicaux (Plant Hors Sol : Asiminier)	Biologique
	Fruit et fruit préparé: Fruit à pépin et noyau (autres) (Plant pleine terre)	Biologique
	Plante ornementale et à parfum: Autres plantes ornementales ou à parfum (Heptacodium miconioides)	Biologique
	Plants et semences: Abricotier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Amandier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Amélanhchier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Arbre à miel - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Autres plantes ornementales ou à parfum - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Cerisier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Châtaignier et marronnier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Cognassier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Figuier - Plant hors sol	Biologique
	Plants et semences: Kiwi - Plant hors sol	Biologique
	Plants et semences: Kiwi - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Mûrier - Plant pleine terre	Biologique
	Plants et semences: Noisetier - Plant pleine terre	Biologique
Plants et semences: Noyer - Plant pleine terre	Biologique	
Plants et semences: Plants (achat revente)	Biologique	
Plants et semences: Plaqueminier - Plant pleine terre	Biologique	
Plants et semences: Poirier - Plant pleine terre	Biologique	
Plants et semences: Pommier - Plant pleine terre	Biologique	
Plants et semences: Prunier - Plant pleine terre	Biologique	
Plants et semences: Pêcher - Plant pleine terre	Biologique	
Plants et semences: Vigne (raisin de table) - Plant hors sol	Biologique	
Prairies, landes et pâturages: Surface de biodiversité (autres)	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

II.9 Autres informations

Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant :
[<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index>] fait foi.

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

DÉLIVRÉ